

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents au Conseil Municipal	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
-----15-----	15-----	10-----

Séance du 20 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre-----

et le 20 décembre -----

Date de
convocation

13/12/2024

Date
d'affichage
13/12/2024

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mme FIN Thérèse, M. CHARLES Eric, Mme
PLOQUIN Cécile, Mme DESPAX Nelly, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE
Amandine, M. BETUING Serge, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, M.
CABANNES Pierre

Excusés : Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY Jean-Marc, Mme CUZACQ
Geneviève, M. LABEYRIE Nicolas, M. LANSMANT Sébastien

Secrétaire de séance : Mme CARRERE Amandine

Objet de la Délibération

Demande subvention collège Jean Rostand d'Eauze

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de M. le Principal du Collège Jean Rostand d'Eauze sollicitant la Commune pour une subvention afin de participer aux séjours pédagogiques organisés des enfants de la Commune.

La participation demandée est de 15 € par élève de Montréal, sachant que 23 élèves y sont scolarisés, le montant de la contribution s'élèverait à 345 €.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Accepte de verser une subvention de 345 € au Collège Jean Rostand d'Eauze,

Dit que cette subvention sera inscrite sur le budget primitif 2025.

Fait à MONTREAL le 20 décembre 2024.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

